Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900625-20251211-2025_06_20-DE

Mairie de GOUEZEC FINISTÈRE

Demande de classement monument historique de la chapelle Notre-Dame-de-Tréguron

Délibération n°2025-06-20 | Conseil municipal du 11 décembre 2025

Le Conseil Municipal de la Commune de GOUEZEC s'est réuni en session ordinaire le jeudi 11 décembre 2025 à vingt heures à la mairie, sous la présidence de Madame Cécile NAY, Maire.

Présents :

MME CECILE NAY, Maire, MME LAURA THOMAS, M JEAN PERENNOU, Adjoints,
M LUC BOURHIS, M DENIS ISSE, MME ANNE TALBOT, MME TIFFANY BIENVENU, MME SABRINA JAFFRE, MME CHARLINE GENTRIC, M VINCENT PRAT, Conseillers municipaux.

Pouvoir :

M REMI MOAL donne pouvoir à M LUC BOURHIS
M CHRISTIAN MESSEIN donne pouvoir à MME CECILE NAY
MME GWENDOLINE GRISON donne pouvoir à MME LAURA THOMAS
MME EMILIE COMBOT donne pouvoir à MME SABRINA JAFFRE

Secrétaire de séance : MME ANNE TALBOT

Membres en exercice : 14

Exposé des motifs :

Madame le Maire rappelle qu'un diagnostic sanitaire et une étude historique de la chapelle Notre-Dame-de-Tréguron ont été menés.

Les résultats de ces études acquis, la commune peut demander le classement de la chapelle aux Monuments Historiques.

Il est proposé au Conseil de saisir les instances nécessaires au classement de la chapelle (DRAC – CRPA – CNPA)

DELIBERATION

Le Conseil municipal, entendu l'exposé du Maire :

- DEMANDE le classement aux Monuments Historiques de la chapelle Notre-Dame-de-Tréguron

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 14	Contre : 0	Abstentions :0

Fait et délibéré à Gouézec, le 11/12/2025
Le Maire,
Cécile NAY

MAIRIE DE GOUEZEC 29 (Finistère)